

Lettre d'information de l'ARS de Franche-Comté - Juillet 2011



## OUVERTURE D'UNE DES PREMIÈRES MAISONS D'ACCOMPAGNEMENT EN FRANCE : « LA MAISON DE VIE », UN ÉTABLISSEMENT DE LA CROIX ROUGE FRANÇAISE

En juin, « La Maison de vie » a ouvert ses portes à Besançon. Cette structure expérimentale est destinée à accueillir des personnes, de tout âge, en situation de soins palliatifs. L'objectif est de leur permettre de bénéficier d'un accompagnement axé avant tout sur la dimension humaine et sur la vie. Le projet de « La Maison de vie » a été élaboré depuis 8 ans par l'association Carpe Diem (Besançon), en collaboration avec le Dr Régis Aubry, responsable du département douleurs - soins palliatifs du CHU de Besançon et Coordinateur du Programme national de développement des soins palliatifs.

### UN LIEU DE VIE ET D'ACCOMPAGNEMENT AXÉ SUR

#### LA DIMENSION HUMAINE

« La Maison de vie » est une structure originale et innovante car son principal objectif est de faire de cet établissement un lieu pour l'accompagnement de la souffrance des personnes en situation de soins palliatifs ne nécessitant pas une hospitalisation et ne pouvant rester à domicile. Il y a dans cette démarche une volonté forte de démedicaliser la fin de vie et d'en faire un enjeu de société. Cet accompagnement pour les personnes, pour leurs proches est le fil conducteur du projet : l'architecture de la maison, l'organisation et le fonctionnement, la part importante du champ associatif matérialisent plusieurs formes d'accompagnement.

### UN NOUVEAU REGARD SUR LA FIN DE VIE ET SUR LA MALADIE

La « Maison de vie », dans le cadre de l'expérimentation, a une capacité d'accueil limitée (7 résidents), ceci afin de garder une certaine « intimité » et tout le caractère humain nécessaire à la démarche. Organisée comme une véritable maison d'habitation, la « Maison de vie » est avant tout un lieu où la solidarité et le soin de l'autre sont les principaux enjeux.

### UN PROJET INNOVANT

Ce projet se situe, tant au niveau de ses objectifs, de son fonctionnement et de son financement, à la croisée des champs sanitaire et social, entre « domicile » et « hôpital », et implique directement la société civile ce qui en fait un projet innovant. Aucune structure de ce type n'existe encore.

### LA MOBILISATION DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

« La Maison de vie » fait partie des trois expérimentations nationales inscrites dans le Plan national de développement des soins palliatifs. Elle est, à ce titre, soutenue et financée par le Ministère de la Santé. De par son caractère expérimental et innovant ce projet a reçu, au plan régional, le soutien important du Conseil régional de Franche-Comté mais aussi de l'ARS, du Conseil général du Doubs et de la Ville de Besançon. Au terme de la période expérimentale de deux ans, l'objectif du Ministère de la santé est d'évaluer les trois expérimentations et d'étendre ce concept sur le territoire national si cette expérimentation s'avère concluante tant en termes humain, économique...

Pour en savoir plus :

Laure Hubidos, Directrice de « La Maison de vie »  
courriel : l.hubidos@laposte.net